



Commune de VEZELS-ROUSSY
20 route des Vallées
15130 VEZELS-ROUSSY

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le

ID : 015-211502570-20251106-DEL_2025_26-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY

Séance du 06 Novembre 2025

Délibération n° DEL_2025_26

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 27 octobre 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUROUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie, PEPIN Monique, PRADAL Stéphanie, LESCURE Céline

Absent(s) : MAX Pablo,

Secrétaire de Séance : ROUMANIOL Jacques

Objet de la délibération : DETR 2026 – DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME DE VOIRIE 2026

DELIBERATION

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la circulaire de Mr Le Préfet du Cantal en date du 22 octobre 2025, spécifiant les conditions d'obtention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) en 2026

La voirie est la principale infrastructure de la mobilité. Il est donc nécessaire pour l'ensemble des habitants de pouvoir rouler et accéder aux routes principales en toute sécurité et pouvoir accéder aux infrastructures de la commune

Il est nécessaire de procéder au Renforcement de la voirie communale au Lieu Dit Route D'Esclauzet et de Caylus-Haut

Ce projet pourrait faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2026 dans le cadre de la Voirie Communale.

Le montant des travaux est estimé à 85 408.50 € HT suivant le devis établis par l'entreprise EUROVIA.

DECISION

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de demander une subvention au titre de la DETR 2026– POUR LE RENFORCEMENT VOIRIE COMMUNALE - PROGRAMME DE VOIRIE 2026 POUR LE LIEU DIT ROUTE D'ESCLAUZET ET CAYLUS HAUT

Le financement pourrait être le suivant :

Le montant des travaux est estimé à 85 408.50 € HT

Subvention DETR : 40 % soit 34 163.40 € HT

Autofinancement : 60 % soit 51 245.10 € HT

Monsieur le maire est autorisé à signer toutes pièces nécessaires à la constitution du dossier et inscrire la dépense correspondante au budget primitif 2026.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le 06/11/2025

Emis et rendu exécutoire le : 06/11/2025
Reçu en préfecture le : 21/11/2025
Publié ou notifié le : 24/11/2025

Le Maire
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance
Jacques ROUMANIOL